

Conseil syndical

326^e réunion
Jeudi 16 mai 2019
11 h 45



**Syndicat des professeurs
et des professeures**
Université du Québec à Trois-Rivières

Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue du président
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'un président d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Élection à la vice-présidence aux relations de travail
6. Délégations syndicales pour l'année 2019-2020
7. Prix d'engagement syndical
8. Affaires nouvelles
9. Date de la prochaine rencontre: à déterminer
10. Levée de l'assemblée

Point 4

Adoption de l'ordre du jour

Point 4

Projet de résolution

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 326^e réunion du conseil syndical;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;

**À la suite d'une proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur...,
il est résolu :**

D'adopter l'ordre du jour de la 326^e réunion du conseil syndical du 16 mai 2019.

Point 5

**Élection à la vice-présidence
aux relations de travail**

Point 5

Statuts du Syndicat

8.2. Comité exécutif

- h. Si un ou des postes d'officier, autre qu'à la présidence, ne sont pas pourvus lors de l'assemblée générale du mois de mars, ou se libèrent par la suite, le conseil syndical détermine la procédure d'élection pour pourvoir le ou les postes vacants.
- i. Le conseil syndical détermine la date de l'élection et la procédure à suivre lors de la première réunion régulière suivant la vacance.
- j. L'élection a lieu lors d'une réunion du conseil syndical ou lors de l'assemblée générale du mois de mars suivant la vacance.
- (...)
- l. Le mandat des officiers élus par le conseil syndical se termine à l'assemblée générale du mois de mars qui suit.
- m. Le secrétariat fait un appel de candidatures auprès des membres du Syndicat et indique la date des élections au moins sept (7) jours ouvrables avant.

Point 5

2 mai

- Le conseil syndical est saisi de la vacance à la vice-présidence aux relations de travail du comité exécutif.

3 mai au 14 mai inclusivement

- Période d'appel et de mise en candidature

14 mai

- À la date limite, le secrétariat avait reçu la candidature suivante :
 - Professeure Marty Laforest, Département de lettres et communication sociale, appuyée par le professeur Gilles Bronchti, Département d'anatomie

16 mai

- Élection au conseil syndical
- Désignation d'un président et de deux scrutateurs

Point 6

**Délégations syndicales pour
l'année 2019-2020**

Point 6

Statuts du Syndicat

6.3 e)

Désigne les représentants du Syndicat aux divers organismes auxquels il participe, sauf dispositions contraires prévues à la convention collective.

Point 6

Projet de résolution

- CONSIDÉRANT l'article 6.3 e) des Statuts du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR;
- CONSIDÉRANT l'appel de candidatures effectué auprès des professeurs;
- CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par les professeurs;

Sur motion dûment proposée par le professeur ..., appuyée par le professeur..., il est résolu :

De désigner les professeurs dont les noms apparaissent sur la liste annexée à la présente résolution à titre de représentant du SPPUQTR aux différents comités syndicaux et universitaires pour l'année 2019-2020.

Point 7

Prix d'engagement syndical

Point 7

Règle 13 sur l'attribution du Prix d'engagement syndical du SPPUQTR

- La bourse est décernée par le conseil syndical à la suite d'une recommandation du comité exécutif et du comité des services à la collectivité.
- Critères d'attribution
 - Être ou avoir été membre du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR;
 - Être ou avoir été impliqué dans un comité syndical ou universitaire à l'exclusion des officiers en poste lors de l'attribution du prix;
 - S'être démarqué de façon particulière.
- Reconnaissance
 - Le Prix d'engagement syndical est constitué d'une bourse de 1 000 \$;
 - Le comité exécutif du SPPUQTR pourra décider d'attribuer le nom du récipiendaire du prix à l'une des bourses d'études offertes aux étudiants de l'UQTR.

Point 7

Récipiendaires des prix d'engagement syndical

Prix créé en 2010:

- 2011: **Ram Lakshmanan**, Département de génie industriel
- 2011: **Paul Gagné**, Département de philosophie et des arts
- 2013: **Michel Poisson**, Département d'études en loisir, culture et tourisme
- 2015: **Michel Volle**, Département de psychologie
- 2017: **Alain Chalifour**, Département de mathématique et informatique

Point 7

- Le Comité des services à la collectivité et le Comité exécutif proposent de remettre le Prix d'engagement syndical à Mme Ginette Plessis-Bélair.

Professeur au Département des sciences de l'éducation (1998-2015)

1998	Embauche à l'UQTR à titre de professeure
2001-2003	Membre de la Commission des études
2002	Vice-présidente aux relations de travail
2002-2005	Présidente du SPPUQTR
2003	Impliqué dans la restructuration de la FQPPU



Point 7

Projet de résolution

- CONSIDÉRANT son implication syndicale;
- CONSIDÉRANT qu'elle a été la première et seule femme au poste de présidente du SPPUQTR;
- CONSIDÉRANT qu'elle a assumé cette fonction de 2002 à 2005;
- CONSIDÉRANT la recommandation unanime du Comité des services à la collectivité;
- CONSIDÉRANT la recommandation unanime du Comité exécutif.

Sur proposition du Comité exécutif, appuyée par le professeur..., il est résolu:

De remettre le 6^e Prix d'engagement syndical à la professeure retraitée, Mme Ginette Plessis-Bélair.

Point 8

Affaires nouvelles

Point 9

**Date de la prochaine rencontre:
à déterminer**